



**Centrale des syndicats
du Québec**

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Projet de loi 3 du ministre Boulet

« Oui à une plus grande transparence, mais non à l'ingérence! », dit la CSQ

Montréal, le 30 octobre 2025. – La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) réagit vivement au projet de loi 3 déposé aujourd'hui par le ministre du Travail, Jean Boulet, *Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail*.

« À la CSQ, la ligne est très simple : transparence, oui, mais ingérence, non. La réalité, ici, c'est que le gouvernement de François Legault joue sur les mots et les intentions. Mais, soyons clairs : l'objectif réel de ce projet de loi est de mettre des bâtons dans les roues des organisations syndicales, de limiter notre action collective et notre capacité à intervenir dans l'espace public. C'est ça qui est réellement en jeu, et c'est fondamental », a réagi à chaud le président de la CSQ, Éric Gingras.

Pour la CSQ, il est tout simplement inadmissible que le gouvernement légifère afin de s'octroyer le droit de s'immiscer dans les statuts et règlements des syndicats, dans la façon dont les membres octroient des mandats, dans la nature de ces mandats, ainsi que dans l'utilisation des cotisations syndicales pour la réalisation de ceux-ci.

La CSQ indique que le projet de loi déposé ce matin est en cours d'analyse, mais s'inquiète d'ores et déjà que ce soit aussi ce même type de législation qui a été adoptée aux États-Unis et qui a mené au déclin de la classe moyenne et à l'accentuation des écarts de richesse. De plus, ce projet de loi s'inspire de celui qui avait été présenté par le gouvernement Harper et qui a été rejeté par le Sénat.

« Si c'était vraiment une question de transparence, on serait d'accord. Mais là, c'est autre chose. C'est aux membres, et donc aux travailleuses et aux travailleurs, de décider ce sur quoi on intervient dans l'espace public et ce qui guide nos actions, et non pas au gouvernement. C'est ça, la démocratie représentative. Équité salariale, santé et sécurité du travail, grande réflexion collective en éducation, violence, budget du Québec, régime d'assurance parentale, etc. : tout ça ne toucherait pas directement les membres sous prétexte que ce n'est pas directement lié aux conventions collectives? On ne pourrait plus contester un projet de loi du

gouvernement? Voyons donc! La vérité, c'est que notre travail d'acteur social, nous le faisons bien, et ça dérange le gouvernement. »

La débandade du gouvernement de François Legault

La CSQ déplore qu'au moment où il se trouve au plus bas dans les sondages, le gouvernement Legault se replie sur une stratégie de division politique et qu'il gouverne pour sa base militante, plutôt que pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. La stratégie politique de François Legault polarise, envenime le climat social et fragilise les institutions.

« Que l'ensemble de la population se le tienne pour dit : ce qui se trame à Québec nous regarde toutes et tous! Le Québec mérite mieux qu'un gouvernement qui tente de faire oublier son piètre bilan en choisissant de nourrir la division à des fins politiques. Plutôt que des conflits, nous voulons une vision, un projet collectif et rassembleur, du leadership. C'est ça, le rôle d'un premier ministre! »

La CSQ insiste sur le fait que les syndicats ont contribué à faire avancer le Québec, n'en déplaise à celles et à ceux qui prétendent le contraire. Elle rappelle qu'il est normal et souhaitable d'entendre des voix divergentes dans l'espace public, puisqu'elles enrichissent le dialogue social. Les tentatives visant à les faire taire devraient, quant à elles, inquiéter l'ensemble de la population.

« Parce que ça nous regarde! Ce n'est pas vrai que nous laisserons le gouvernement franchir cette ligne. Nous serons au rendez-vous! »

– 30 –

Profil de la CSQ

La CSQ est la plus importante organisation syndicale en éducation au Québec. Elle représente des membres dans toutes les catégories d'emplois, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en passant par tout le réseau scolaire.

La Centrale rassemble 225 000 membres; elle compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés, auxquels s'ajoute l'AREQ, le mouvement des personnes retraitées CSQ. Elle est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

X : [CSQ Centrale](#)

Renseignements

Maude Messier
Attachée de presse de la CSQ
Cellulaire : 514 213-0770
Courriel : messier.mauve@lacsq.org